

INTITULE DU POSTE ENSA NANCY_2021-775127_MCF _ATR_CAT 2

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

INTITULE LONG DU Maître de conférence / Arts et Techniques de la Représentation / Catégorie 2

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

ELEMENTS ADMINISTRATIFS (A compléter par le BCPRE)

Corps (pour les postes ouverts aux titulaires)	MAEA
Catégorie	A
Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels	Oui
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2022

LOCALISATION DU POSTE (A compléter par l'ENSA)

Région Grand-Est
Département Meurthe-et-Moselle
Adresse
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy
2 rue Bastien Lepage
BP 40435
54001 NANCY Cedex

EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement (A compléter par l'ENSA)

L'école nationale supérieure d'architecture de Nancy (ENSA Nancy) est un établissement public administratif sous la tutelle du ministère de la Culture et associée à l'Université de Lorraine. Elle délivre 6 diplômes : le DEEA, le DEA, la HMONP, 3 Master co-habilités ainsi que le doctorat en co-délivrance. L'école occupe une position en centre-ville au bord du canal, proche de la place Stanislas et de la gare. Elle occupe une œuvre contemporaine de l'architecte suisse Livio Vacchini labellisée « architecture contemporaine remarquable ».

L'école forme environ 700 étudiants aux métiers de l'architecture et de l'urbanisme sur le cursus LMD. Elle développe une importante activité de recherche et d'innovation utiles au développement de la discipline de l'architecture tant dans le domaine théorique que dans les pratiques de constructions. Pour cela elle s'appuie sur ses deux laboratoires, le centre de recherche en architecture et ingénierie (CRAI) et le laboratoire d'histoire de l'architecture contemporaine (LHAC).

Au croisement de l'art, des sciences et des techniques, l'école propose des cursus qui favorisent l'innovation pédagogique autour de l'enseignement du projet architectural et de l'approche par compétences. En application de la stratégie nationale pour l'architecture, elle veille à l'articulation entre formation-recherche-métiers et le rapprochement des univers professionnels de l'architecture de la construction et du cadre de vie. L'école mène une activité de valorisation et de médiation culturelle et scientifique notamment avec une large offre de conférences, d'expositions, de voyages d'études et d'ateliers internationaux.

L'école compte une cinquantaine d'agents administratifs, techniques et scientifiques et environ 70 enseignants permanents.

1 500 caractères au maximum, espaces compris

DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – présentation des activités scientifiques de l'école (A compléter par l'ENSA)

La recherche architecturale, urbaine et paysagère se situe à la croisée de plusieurs champs disciplinaires, tels que les sciences de l'homme et de la société, les sciences de l'ingénieur et le domaine disciplinaire des théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine. L'Ecole d'architecture de Nancy valorise la recherche en architecture et projet, en accueillant en son sein deux laboratoires et deux chaires partenariales.

Le laboratoire MAP-CRAI conduit des travaux de recherche dans les domaines des modèles, des méthodes et des outils numériques relatifs à la conception architecturale et à l'étude du bâti patrimonial. Ces recherches ont pour

caractéristique commune de s'appuyer sur des expérimentations concrètes.

Le Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine fédère plusieurs dynamiques de recherche en matière de processus de conception architecturale, de production et de recyclage sur un front travaillé par les transformations climatiques, sociales et territoriales en cours et des questionnements sur les enjeux de la patrimonialisation, le devenir des territoires métropolitains et ruraux et la mise en œuvre de pratiques expérimentales émergentes.

La chaire partenariale d'enseignement et de recherche « Architecture et construction bois, du patrimoine au numérique » se donne pour objectif de valoriser les potentiels du matériau bois, stratégique par son caractère renouvelable et recyclable, ainsi que par sa contribution à la lutte contre les changements climatiques.

La chaire partenariale d'enseignement et de recherche « Ruralités nouvelles » a pour ambition de mettre le territoire rural, lieu d'expérimentations et d'innovations, au premier plan, au même titre que le territoire urbain. Pour cela, la chaire s'intéresse aux mutations des zones rurales et péri-urbaines en interrogeant les questions d'organisation, de modes de vie, d'économie, de relation entre habitat et travail, d'écologie et de développement durable.

Le projet stratégique de développement de l'établissement exprime l'ambition de porter un effort particulier sur le renforcement et le développement de la mission de recherche. Elle travaille avec l'Université de Lorraine au développement du doctorat en architecture.

3 000 caractères au maximum, espaces compris

DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution (A compléter par l'ENSA)

Premier cycle

Semaine Intensive de Dessin - TD 24h

Cette semaine aborde différents types et vitesses de dessin d'architecture à travers des exercices pratiqués en ville, au crayon et sur carnet.

Regarder -Restituer – CM20h/TD58h-90h ETD

L'enseignement expose des concepts communs aux Arts et à l'Architecture (représentation, cadrage, limites ...), initie à différents outils de représentation (dessin, photo, collage, écriture...) et invite l'étudiant à ouvrir son regard sur le réel et le représenter, en aiguisant son esprit critique et en orientant sa production selon l'analyse produite.

Modèle Vivant – CM6h/TD33h-43h ETD

Le dessin d'après modèle vivant constitue un cadre privilégié pour l'étude rigoureuse, un espace-temps consacré à l'exploration et à la concentration. Le corps, comme configuration originale de l'espace, est directement sollicité : celui du modèle, mais aussi celui de l'étudiant qui prend la mesure de son propre corps qui habite l'espace.

Expression Plastique – CM13h/TD26h-47h ETD

Cet enseignement est centré sur un projet plastique s'inscrivant dans la modernité et porteur de sens pour un étudiant en architecture. En complément de notions et médias déjà développés dans les ateliers existants, la vidéo, le son ou les notions de couleurs, de volumes pourront être abordées.

Composition – Mise en page TD 12h

Cours et exercices autour des concepts clefs régissant toute composition, Il évolue vers des cas de plus en plus concrets, pour aboutir aux applications en architecture (planches de rendu, de concours, portfolios ...).

Deuxième cycle

Pratique Critique de la Représentation – CM2h/TD21h-30h ETD

Pratique et expérimentation de différents modes de représentation de l'architecture, la ville et le paysage. En mobilisant ses apprentissages et compétences acquis, l'étudiant est amené à porter un regard critique sur les modes de figuration de l'espace construit et à se les approprier.

Conception plastique – CM7h/TD20h-32h ETD

Recherche d'un mode de représentation libre interrogeant les domaines de la communication et de l'esthétique permettant à l'étudiant d'acquérir et de développer un vocabulaire plastique personnel. En complément des autres ateliers axés sur les interventions urbaines, l'ingénierie culturelle, la photographie, le corps et l'espace, il pourra être proposé un atelier centré sur la vidéo comme art de l'espace et du temps.

Semaine Intensive de Conception plastique TD 30h

Semaine consacrée à la production d'une réalisation plastique en lien avec l'atelier de conception plastique.

Autres - 12h ETD

Le reste de la charge d'enseignement sera fait par la participation à des ateliers de projet et cours transversaux, dans l'encadrement des stages et des mémoires.

L'enseignant-e recruté-e devra participer aux journées portes ouvertes et autres évènements en présentant ses enseignements et recherches.

Il/elle devra s'impliquer dans les instances de l'école.

Il/elle inscrira sa pédagogie dans le cadre de l'approche par compétence menée par l'ENSAN.

3 000 caractères au maximum, espaces compris

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques (A compléter par l'ENSA)

Cinq MCF et deux MCFA se partagent actuellement la responsabilité du groupe de disciplines ATR dont trois en arts plastiques et visuels. Les cours dispensés dans le champ ATR s'inscrivent dans 2 axes :

Expression plastique : l'acquisition des concepts fondamentaux et des outils graphiques traditionnels et contemporains au service de l'apprentissage du regard, de l'esprit critique et de la restitution allant jusqu'à des projets plastiques complexes.

Expression et communication du projet architectural : amener les étudiants à choisir des modes de représentation selon leurs valeurs médiatiques pour étayer une étude de site, expliciter une démarche projectuelle, mettre en valeur un projet et expérimenter des nouvelles techniques graphiques.

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

1 500 caractères au maximum, espaces compris

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE (A compléter par l'ENSA)

1 - Expériences et compétences souhaitées

- Solide pratique et expérience du dessin d'art et de représentation à main levée
- Solide pratique et expérience des arts plastiques et graphiques y compris vidéographie, photographie ...
- Expérience de l'enseignement dans les domaines artistiques et de la représentation
- Capacité à s'intégrer en complémentarité au sein d'une équipe existante, dans le cadre d'un travail collégial exercé en co-responsabilité avec un autre enseignant titulaire
- Capacité à construire un cours et animer un atelier, en autonomie, dans un cadre prédéfini ou non
- Savoir faire preuve de capacités pédagogiques
- Capacité à développer une recherche scientifique et à intégrer une équipe de recherche constituée au sein des deux laboratoires de l'école

2 - Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Rattachement à l'équipe pédagogique du champ ATR. Actuellement 5 MCF titulaires et 2 MCFA se partagent la responsabilité du groupe de disciplines ATR dont 3 en arts plastiques et visuels.

Rattachement à l'un des laboratoires de l'ENSAN – MAP CRAI ou LHAC selon les activités de recherche envisagées.

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

Diplôme d'architecte DPLG, ADE ou DESA ou équivalent français ou étranger requis.

3 000 caractères au maximum, espaces compris

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (ne pas modifier)

Autres informations

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Mentions légales à faire figurer obligatoirement dans le champ de l'offre PEP

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférences, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA.

Informations complémentaires sur le site internet de l'école février 2022.

CANDIDATURE (A compléter par l'ENSA)

Lien du site	https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2022
Personne à contacter	Eric Vion, Directeur des formations et de la recherche : eric.vion@nancy.archi.fr
Autre personne à contacter	Olivier Pizon, Secrétaire général : olivier.pizon@nancy.archi.fr

Adresses électroniques uniquement